

NOTICE UTILISATEUR SELON REGLEMENT E.L.P. 2016/425/CE

Désignation modèle usine : SG2610

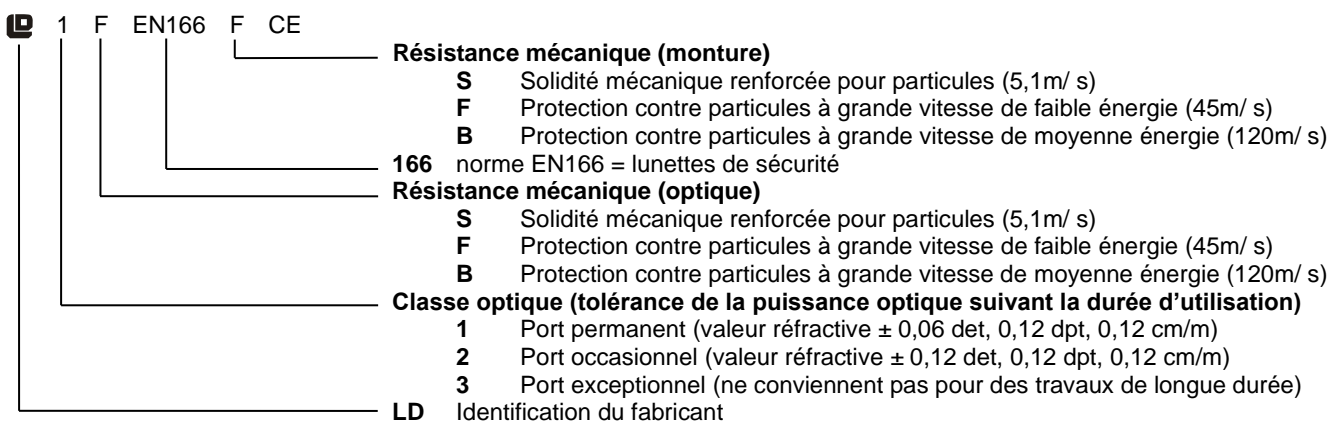
Désignation modèle distributeur : Lunettes de sécurité OZAKI 9102129 et kit OZAKI 9102130

Ces lunettes de protection sont conformes aux exigences du Règlement Européen 2016/425/CE, portant sur les équipements de protection individuelle, sont fabriquées conformément aux exigences de la norme EN166 : 2001 (NF EN166 : 2002) et ont un marquage CE.

Domaines d'utilisation :

Ces lunettes de protection sont conformes aux exigences de marquage CE et à la norme EN et sont marquées sur la monture et/ou sur les optiques par une série de numéros et symboles indiquant le fabricant, le champ d'utilisation, les capacités de protection et les performances des optiques. Les marquages ont les significations suivantes :

Marquage de la monture et de l'optique



Si les symboles S, F et B ne sont pas communs à l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur de l'œil complet. La lettre T immédiatement après le symbole de l'impact autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à températures extrêmes. En l'absence de la lettre T le protecteur doit être utilisé à température ambiante.

LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT:

EMPLOI: Ces lunettes ont été conçues pour votre sécurité personnelle. Elles doivent être portées tout au long de l'exposition aux dangers. Quittez le lieu de travail en cas de malaise ou d'irritation, ou si les lunettes sont endommagées. Vérifier que les lunettes s'adaptent confortablement sur les yeux lorsque vous les portez. Ces lunettes de sécurité sont conçues pour protéger l'utilisateur des dommages oculaires causés par les risques mécaniques, les gouttelettes et les projections de liquide. Elles ne sont pas conçues pour une utilisation lors de travaux de soudure.

SOIN: Les verres doivent être nettoyés avec un produit de type eau savonneuse, solution optique, ou solution légèrement alcoolisée. Essuyer avec un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

ENTRETIEN: Comme tous les produits de protection la durée de vie celui-ci dépendra du domaine d'utilisation, du soin et de l'entretien. Les oculaires piqués, rayés ou endommagés doivent être remplacés par des pièces d'origines si ces pièces sont disponibles, sinon le produit doit être remplacé dans sa totalité. Si la monture est abîmée, remplacer tout l'article. Après usage de vos lunettes, celles-ci doivent être remises dans leur emballage protecteur d'origine. Dans tous les cas, le produit doit être remplacé après une période de 2 à 3 ans.

ATTENTION: Dans des circonstances particulières, certaines peaux extrêmement sensibles peuvent ressentir des allergies suite à un contact épidermique avec certains matériaux.

Une protection porté en association avec des lunettes correctrices peut transmettre l'impact d'un choc et constitue un risque potentiel pour l'utilisateur.

PIECES DETACHEES: Ces lunettes ne permettent pas le remplacement des oculaires. Il n'existe aucune pièce de rechange.

TRANSPORT: Le protecteur doit être transporté dans son emballage d'origine ou dans un sachet plastique propre.

STOCKAGE: A conserver au sec (humidité <90%) et à température ambiante (entre 5 et 40°C), de préférence à l'abri des rayons du soleil, des produits chimiques ou abrasifs.

RECYCLAGE: Ce produit et son emballage sont composés de différents éléments plastiques. Veuillez à respecter la législation en vigueur sur le territoire afin de permettre leur recyclage de manière responsable.

Fabriqué par : LONG DAR PLASTIC CO. LTD.

No.140, Wu Gong Rd. New Taipei Industrial Park, Wu Gu District, New Taipei City 248 – TAIWAN
www.longdar-safety.com

Importé par : F1 DISTRIBUTION - ZA de la Creule 59190 Hazebrouck - FRANCE
 tél: 0328509595 fax: 0328501001 www.f1distribution.com